

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle. ItemQuelques textes du Malleus Maleficarum. \[suite\]](#)

Quelques textes du Malleus Maleficarum. [suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0017

SourceBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Huxley, Les diables de Loudun, étude d'histoire et de psychologie, tr. de l'anglais par Jules Castier, Paris, Plon, 1953](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

malles Docteurs" (f 134)

"On a vu et bien que certaines personnes ont
été frappés d'épilepsie ou du h^e mal, au moyen
d'oups qui ont été employés avec des castrons,
et spécialement des castrons de corcières... en parti-
culier lorsque ces oups, ont été donnés à l'enroue
est dans les aliments, soit d^e la boisson."

(f 137)

5 Le jug^{mt} des sorcières

- "Le loi permette que a l'isol^{mt} n'importe
quel témoin soit admis a charge et a décharge"

- "La sorcellerie est la h^e des h^emes a l'enrichi de
les m^eporte de d. (v) prouva ils dairent être min
a la torture et les faire avouer. Tu prouve quel
que soit son rang ou sa position peut, sur l
meille accusation être mis a la torture. Et celui
qui est reconnu coupable, ou s'il avoue son crime,
qu'il soit mis a la question, qu'il subisse les
autres tortures mesrites par la loi; a fin qu'il soit
punis en proportion de son crime." (f 5-6)

- On peut prouver ta v^e cause pr avoir
des oups + relation des dénonciation, être
m^e l'air sa mort

⊙ on peut prouver de plus légère, être
decidé a infliger la reclusion perpétuelle au prison-
nier.

BnF
MSS

VI
③ on peut briser la promesse de vis-à-vis jésu ?
certain temps, mais "au bout d'un certain temps
il en vient de la briser"

④ on peut s'en faire la promesse jésu et ainsi le rôle
devoir de prononcer le jésu et être bien remplacé
par l'autre jésu. (p. 228)

6 g d'après d'actes de corollaire

"Il n'y a de pierre, fût-elle la + petite, en la
sommée n'infligent nullement des maux à leurs
vaches, en tant qu'ont leur lait et font courir en la
haut."

(A. Hurley. Les diables de
l'ouïe. chap. V)